Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 035-213502313-20260923-58_2026-DE

Département d'Ille-et-Vilaine - Canton de Bain-de-Bretagne

C O M M U N E

de

P O L I G N É

2 Rue du Tertre Gris

- 35 320 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an DEUX MILLE VINGT SIX le 23 SEPTEMBRE à 19 heures 45, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Poligné, sous la présidence de **Monsieur Jean-François GUYOMARD, Maire**.

Nombre de Conseillers :

en exercice : 15
présents :..... 14
votants :..... 15

PRÉSENTS : JF. GUYOMARD - A. MEHAT - B. LECUE - C. MARCAULT – A. LEBRETON - S. LE SAOUT - G. THOMAS - I. MOISON - JM. PINARD - JL. BOSSE - N. JOLIVEL – V. ROUSSEAU - J. HODY – JA. RAMAGE
REPRESENTÉS : C. ALLAIN pouvoir à J. HODY
EXCUSES :

A. MEHAT a été élue secrétaire de séance

Date de convocation : Le 18/09/2026

DÉLIBÉRATION N° 58-2026 : RAPPORT D'ACTIVITES 2025 DE BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil que, conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de tout Etablissement Public de Coopération Intercommunale doit adresser au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

M. Le Maire présente le rapport d'activités 2025 transmis par le M. Le Président de la Communauté de Communes et propose au Conseil Municipal d'en prendre acte.

Après échange et discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Prend** acte et **valide** le présent rapport d'activités 2025 de Bretagne Porte de Loire Communauté.

Fait et délibéré à Poligné
Le / la secrétaire de séance

Le Maire,
Jean-François GUYOMARD